

Envoi : 27/10/2020

Réception par le Préfet : 27/10/2020

Publication : 30/10/2020



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2020-10-6-4

Séance du vendredi 23 octobre 2020

AFFECTATION DE LA DOTATION 2020 DU CAS-FACE (COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIAL DU FINANCEMENT AUX COLLECTIVITÉS POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE)

Présidence de : M. Rémy WITH

PRESENTS :

M. BIHL, Mme BOHN, M. DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. ADRIAN donne procuration à M. WITH, Président du Conseil départemental.

M. COUCHOT donne procuration à M. SCHITTLY.

Mme MEHLEN-VETTER donne procuration à M. HAGENBACH.

M. MUNCK donne procuration à Mme BOHN.

Mme PAGLIARULO donne procuration à M. GRAPPE.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2020-5-12-3 du 28 août 2020 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,

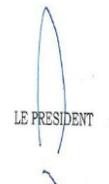
VU l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du 9 octobre 2020,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'affecter la dotation 2020 du CAS-FACE totalisant 105 000 €, à la commune de WOLFGANTZEN pour les sous programmes « Renforcement » et « Enfouissement », et au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie électrique de la Région des Trois Frontières (SIDEL) pour le sous-programme « Sécurisation fils nus » (travaux à HAGENTHAL-LE-BAS), comme l'indique le tableau ci-dessous :

	<i>WOLFGANTZEN</i>	<i>SIDEL</i>
<i>Sous-programme</i>	<i>Subvention FACE</i>	<i>Subvention FACE</i>
Renforcement	50 400 €	
Extension	-	-
Enfouissement	20 000 €	
Sécurisation fils nus	-	16 000 €


LE PRESIDENT

Remy WITH

Adopté à l'unanimité